

Renouvellement du Conseil national de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CNESER)

Scrutin du 22 mars 2011

Collège des personnels scientifiques des bibliothèques

Pour défendre le service public, les emplois et le budget Votez pour la FSU

- ▼ Déstructuration de l'université et de la recherche
- ▼ Concurrence pour les financements
- ▼ Blocage de la masse salariale dans le budget de l'État
- V Développement de la précarité
- ▼ Casse des statuts
- ▼ Travail pressurisé
- ▼ Management à la façon du privé
- ▼ Échec du plan « carrières » pour les personnels
- Échec du plan « réussite en licence » pour les étudiants
- ▼ Dévastation de la formation des enseignants
- ▼ Atomisation de la recherche publique
- ▼ Démocratie confisquée dans les établissements



Une autre politique est possible pour l'enseignement supérieur et la recherche



- Porter l'effort de financement à hauteur des standards internationaux, en lui consacrant 3 % du PIB, en augmentant de 50 % le budget de l'enseignement supérieur et en doublant celui de la documentation et de l'information scientifique et technique.
- Former plus et mieux, avec des moyens et des mesures adaptées.
- Développer les emplois statutaires de la Fonction publique d'Etat, permettant de répondre aux besoins en enseignement, en recherche et en personnels BIATOSS.
- Démocratiser les structures universitaires et de recherche, plutôt que de les technocratiser.
- ▶ Respecter les statuts et les missions des personnels, reconnaissant leur engagement pour le service public.
- Mettre fin à la précarité avec un plan de titularisation des non titulaires sur des postes statutaires.



Conservateurs des bibliothèques

Vous êtes concernés par les questions soumises à l'avis du CNESER :

- répartition des emplois et crédits entre établissements,
- ▶ politique contractuelle entre le ministère et les établissements (contrats quinquennaux, habilitation des diplômes...),
- lois et textes réglementaires pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Pour nos missions, porter l'effort à hauteur des standards internationaux

Publié en janvier 2010, le rapport n° 2009-0017 de l'Inspection générale des bibliothèques présente une comparaison internationale des BU.

Il concluait que l'analyse «confirme les importantes différences de moyens identifiées par les comparaisons nationales entre les bibliothèques universitaires françaises et nombre de leurs homologues étrangères. Cependant les indicateurs de moyens relatifs aux bibliothèques ne font en général que corroborer les grands indicateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. On sait que les dépenses françaises par étudiant, quoique en progression sensible depuis quelques années, demeurent encore en dessous de la moyenne des autres pays de l'OCDE. On retrouve naturellement ces écarts si l'on compare les moyens des différents services universitaires, notamment des bibliothèques.»

Face à ce déficit de moyens, les rapporteurs, dans une logique conforme à la politique gouvernementale actuelle, cherchent à relativiser la question des moyens et

affirment qu'«une logique de rattrapage ne constitue pas en soi une stratégie».

Ce qui est sûr pour la FSU, c'est que le «plan BU» de Valérie Pécresse relevait avant tout d'une stratégie de communication avec des moyens indigents : jobs étudiants en lieu et place d'emplois de titulaires, heures supplémentaires pour faire oublier l'absence chronique d'une réelle revalorisation des salaires. Le tout sans aucune assurance de pérennité des crédits, laissant aux universités devenues autonomes le soin d'assumer cette charge supplémentaire sur le long terme.

En tout état de cause, une absence de rattrapage en termes de moyens ne peut aboutir qu'à une qualité inférieure des services rendus au public, sauf à promouvoir une forme de patriotisme bibliothéconomique affirmant que les bibliothécaires français font aussi bien que leurs homologues avec moins de moyens...

C'est pourquoi la FSU réaffirme sa demande d'un plan pluriannuel de développement des BU pour combler notre retard en matière de conditions d'étude et de recherche offertes aux usagers.

Le patrimoine et le savoir sont des biens publics

Cette affirmation a été inscrite dans les mandats de la FSU lors de son congrès de Lille en 2010.

Pour la FSU, les bibliothèques et les musées doivent en assurer l'accès universel, libre et gratuit, avec l'appui de l'État et des collectivités territoriales, qui doivent s'engager à maintenir et à développer ces services publics.

La numérisation des savoirs et du patrimoine écrit est porteuse de l'espoir de cet accès libre et universel. À ce titre, elle ne peut être abandonnée aux appétits du secteur privé.

Promouvoir la coopération plutôt que la concurrence

Sous couvert de modernisation, l'enseignement supérieur se voit imposer des outils de pilotage inspirés d'une politique fondée sur la concurrence exacerbée entre les pays et leurs universités. Les projets dans le cadre du grand emprunt modifient en profondeur les missions et le

financement des établissements, la nature des emplois. Les projets IDEX en particulier s'inscrivent dans une logique de compétition entre quelques grands établissements et groupements d'établissements, avec de nouvelles structures réduisant encore plus la représentativité démocratique des personnels et des usagers, déjà mise à mal par la loi LRU. Ces regroupements, habillés des grands mots d'excellence et de

performance, condamnent les établissements ne rentrant pas dans les exigences gouvernementales à rester des universités de seconde zone.

Pour la documentation, les projets de «learning center» ou de mutualisation doivent relever d'abord d'objectifs scientifiques et pédagogiques concertés, pas d'objectifs d'économie ou de stratégie d'affichage.

Votez et faites voter FSU